

res depuis sept ans. Le ministre estime que le déficit sera cette année de 6.2 milliards de dollars—6.2 milliards que nous, Canadiens, devrions aller chercher à l'étranger, sous forme d'emprunts ou d'investissements. Mais, dans sa suffisance, le gouvernement actuel ne veut pas en entendre parler. Il laisse entendre aux investisseurs étrangers que nous n'avons pas besoin de leur argent et que s'ils insistent pour investir au Canada, ils devront passer nos tests et plaire à Herbie Gray. Et l'on s'étonne de la chute du dollar, dont la valeur n'a jamais été aussi faible en 47 ans!

Le député de Kitchener (M. Lang) a eu l'aplomb, l'audace, le toupet de faire allusion à mon budget. Que s'est-il passé, monsieur l'Orateur, depuis le 28 octobre? Le dollar canadien valait 85.22c., le 28 octobre. Hier, il en valait 82.71. Je ne sais pas quelle est sa valeur aujourd'hui, mais elle est au plus bas depuis 47 ans. La semaine du 5 mars, un dollar américain coûtait 114.25c. canadiens, alors qu'il en coûtait 121.2 hier. C'est-à-dire 7 cents canadiens de plus. Le dollar canadien vaut 7c. de moins depuis que les gens d'en face ont pris le pouvoir en mars dernier. Sait-on ce que cela nous coûte aujourd'hui pour acheter du pétrole? Les Canadiens trouveraient peut-être intéressant de savoir qu'à ce jour, à cause de la dévaluation du dollar depuis le début de mars, il nous en a coûté 109 millions de dollars pour acheter 425,000 barils de pétrole par jour. Et aujourd'hui, il nous en coûte un million de dollars par jour de plus qu'en mars dernier, rien qu'à cause de la chute du dollar, due à la mauvaise gestion, à la politique déplorable, à l'aveuglement, à l'inflexibilité et à la stupidité des députés d'en face. Le gouvernement ne se rend même pas compte encore de cette perte sèche de 109 millions de dollars.

Le taux d'intérêt était à 11.6 p. 100 au moment de la présentation du budget. Aujourd'hui, la Banque du Canada a fixé le taux entre 16.4 et 17 p. 100, et il va augmenter encore jeudi, aussi sûrement que l'honorable M. MacEachen se lèvera demain et frotera ses yeux ensommeillés en se demandant comment il portera encore toute la journée le poids des responsabilités qui lui incombent et qu'il refuse d'assumer. Il est certain que c'est ainsi que cela va se passer et il est tout aussi certain que les taux d'intérêt vont encore monter jeudi prochain. Les taux atteignent 21 p. 100 aux États-Unis, et Dieu seul sait à combien ils vont monter ici. Le Conseil économique du Canada, qui est un organisme d'État, dit qu'à cause du budget, il doit porter de 10 à 11.4 p. 100 ses prévisions du taux d'inflation pour l'année prochaine. Les prévisions en matière de chômage doivent être révisées; de 8 p. 100, elles passent à 8.6 p. 100. Il leur faut réduire leurs prévisions en matière de croissance réelle de plus de 1 p. 100 l'année prochaine à ½ p. 100. Le Conseil économique du Canada lui-même déclare que ces rajustements sont la conséquence de l'examen du budget. Pourquoi diable n'oblige-t-on pas le ministre à démissionner? Les députés de l'autre côté ne lisent-ils donc aucune des publications du Conseil économique du Canada? Prenons l'impact du budget fédéral sur l'économie canadienne, par exemple. Lisez-le donc. C'est un document fantastique. Et dire que le député a le culot de venir critiquer le budget que j'ai présenté. Il n'aurait jamais dû se le permettre. Que le député

Pétrole et gaz du Canada—Loi

prenne le document et le lise. A la page 4, on y lit que le budget fédéral a pour effet de faire passer le taux de croissance pour 1980, et je cite le document qui émane du gouvernement lui-même:

... de moins .4 p. 100 à moins .6 p. 100. Si l'on tient compte des prévisions budgétaires en matière d'investissements énergétiques, le taux de croissance diminue encore pour atteindre moins 1.1 p. 100.

Tel est l'impact du budget sur les prévisions du Conseil. Les effets en 1981 sont évidents là aussi. Je poursuis la lecture:

Si l'on ajoute les investissements dans des sources d'énergie de remplacement que prévoit le ministère des Finances, cela réduit encore le taux de croissance à .5 p. 100.

C'est l'organisme qui relève du premier ministre (M. Trudeau). Ce dernier a commis une négligence criminelle en ne congédiant pas MacEachen.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Si le premier ministre lisait le rapport que lui a adressé le Conseil économique du Canada, il mettrait le ministre des Finances (M. MacEachen) à la porte dès demain. Jamais un organisme d'État indépendant n'a ainsi dénoncé les conséquences du budget.

Passons à la page 7 du rapport. Qu'y lit-on au sujet de l'inflation? On nous dit que l'inflation dépasse 11 p. 100, compte tenu des nouvelles prévisions:

Le ministère des Finances prévoit 10.2 p. 100.

Apparemment, le budget fédéral aura pour conséquence d'augmenter le taux de chômage. Les chiffres établis avant le budget prévoient un taux de chômage de 8 p. 100 pour 1981.

N'oubliez pas que l'autre jour, au cours de la période des questions, le ministre a essayé de noyer le poisson. Ses prévisions étaient de 8 p. 100. Voici la suite:

... mais les mesures budgétaires situent le taux de chômage entre 8.2 p. 100 et 8.6 p. 100.

C'est le résultat du budget. Et le document continue longtemps ainsi en faisant le tour des dépenses nationales, des prévisions budgétaires et le reste. Ce sont des critiques acerbes. J'en arrive maintenant à la page 11:

... une des conséquences indirectes du budget fédéral, ce sont ses effets sur l'épargne. Il aura tendance à réduire le pourcentage des épargnes qui reviendra aux gouvernements provinciaux, aux sociétés, au secteur personnel tout en diminuant la proportion de non-épargne ou en augmentant la proportion des épargnes qui reviendra au secteur fédéral.

Cela changera tout le caractère du Canada. Ce budget va enlever des épargnes au secteur personnel, au secteur privé, aux provinces pour les donner au gouvernement fédéral. Il s'agit d'une tentative monstre de la part du gouvernement canadien de s'emparer de plus de pouvoir. Si le ministre des Finances avait le courage et les convictions d'un rongeur garrotté, il démissionnerait dès demain matin. Mais il est bien pire aujourd'hui qu'un lemming châtré, il agit comme un rongeur garrotté. Le ministre ne dispose d'aucune issue possible. L'expérience est des plus difficiles...

● (2050)

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence veut bien écouter le député, mais elle a du mal à faire le lien entre ses propos et le projet de loi dont nous sommes saisis.